

Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

sous-séries
29 G à 473 G

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G

FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU DIOCESE DE TROYES

Avertissement.

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

69 G 3 5 p. parchemin, 27 p. papier.
Baux de biens de la fabrique

1711-1787

Bertignolles

70 G *Cote réservée.*

Bérulles

71 G 1 1 p. papier.
Note du XVIIIe siècle sur l'accord intervenu en 1529 entre l'évêque de Troyes et le curé de Bérulles, dit alors Séant-en-Othe.

71 G 2 1 p. parchemin.
Constitution de rente.

1663

71 G 3 6 p. papier.
Baux de biens de la fabrique.

1785-1786

Bessy

72 G 1 3 p. papier.
Comptes des marguilliers.

1770, 1787-1788

72 G 2 1 p. papier.
Déclaration des biens de la fabrique.

1784